

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte en porte-à-porte

Tailles, feuilles, pelouse, branchages...

Maximum par dépôt

1 bac + 4 sacs (ou fagots)

OU

pas de bac >> 7 sacs (ou fagots)



Si hors limite ou pas de collecte dans votre ville >>> déchetterie

**Ne pas jeter
avec les
végétaux**



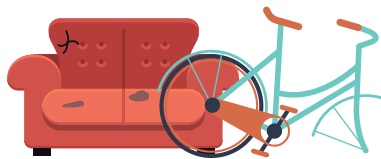
ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte

Gros objets (métal, plastique, bois...),
mobilier, matelas, moquette...

La limite de dépôt est de 2 mètres et 50 kg par
objet pour un volume total de 3 m³.

Si hors limite : à déposer en déchetterie



**! Ne sont pas collectés : vitres, gravats,
déchets toxiques et appareils électriques**

DÉCHETS COMPOSTABLES



Je mets :

- Tous les restes de fruits et légumes.
- Filtres en papier et marc de café, sachets de thé, mouchoirs en papier et essuie-tout.
- Plantes fanées, bouquets.

Si je maîtrise bien, je mets :

Les restes de repas dont féculents,
viande, poisson, produits laitiers...

Je ne mets jamais :

Pain, terre et terreau, tonte de pelouse
et cendres, sacs, vaisselle, dosettes ou
emballages dit «compostables» ou
«biodégradables», tout ce qui peut
encore se recycler (papiers/cartons
non souillés).

Envie de composter ?

www.casgbs.fr

Rubrique : Vivre ici

> Réduire mes déchets > Le Compostage



DÉCHETS TOXIQUES

Collecte ponctuelle ou en
déchetterie

Pour connaître les jours,
voir votre calendrier de collecte
ou notre site internet :

www.casgbs.fr



Batteries, cartouches d'imprimantes, huiles végétales et de vidange, peintures, pesticides, piles, radiographies, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...), bouteilles de gaz, extincteurs...

! Non collectés lors des encombrants

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Collecte / point d'apport ou dépôt en magasin ou en déchetterie



Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs,
petits appareils électriques, écrans,
téléphones, ampoules à économie d'énergie,
tubes fluorescents...

*Ces objets contiennent des éléments toxiques.
Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.*

! Non collectés lors des encombrants

TEXTILES

Propres et secs (même abîmés)
Point d'apport volontaire

À mettre en sac



Vêtements, linge de maison,
chaussures par paire et
attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...

Points d'apport à retrouver sur :
www.refashion.fr